

# COMPTE RENDU REUNION DU 27 août 2021

## Salle des associations – 19h30

Lecture du compte rendu et approbation

Présents : M. FAVIER Bernard, Mme ALVES Pierrette, Mme DESAUNOIS Frédérique, M. GIRAUD Patrice, M. GOUYON Gilles, M. MOURLON Gérard, M. RENARD Alexis, M GRENAT Claude, M. LECUYER Lionel, Mme COMBEMOREL Sophie, Mme GUILBERT Sarah, M. FONTENIL Michel

Absents : Mme GOURDY, Agnès, Mme BAGNAUD Marie-Claude

Mme DESAUNOIS Frédérique a été élue secrétaire

### I - Compte rendu des décisions du Maire

#### Décision du Maire N°2021-16 du 9 juillet 2021 – objet : FIC plan de relance

CONSIDERANT les récents orages survenus sur la commune, ayant endommagés une grande partie de la voirie communale non goudronnée,  
CONSIDERANT la volonté de la commune de remettre en état cette voirie communale non goudronnée,  
CONSIDERANT le dispositif départemental Plan de relance du titre du Fond d'intervention communal 2021,  
DECIDE : De solliciter une subvention au titre du dispositif FIC Plan de Relance afin de réaliser les travaux de voiries concernant la voirie communale non goudronnée, récemment endommagée,

#### Décision du Maire N°2021-17 du 6 août 2021 – objet : FIC plan de relance – plan de financement

CONSIDERANT la volonté de la commune de remettre en état cette voirie communale non goudronnée,  
CONSIDERANT le devis du SIV de Menat en date du 6 août 2021, structure à laquelle la commune a délégué sa compétence voirie,  
DECIDE : De valider le plan de financement suivant concernant la remise en état de la voirie communale non goudronnée :

COUT TOTAL DU PROJET HT ( dont 10 % marge pour imprévus)	150 691,14 €
SUBVENTION FIC (80 %)	120 552,91 €
AUTRES	.....€
SOLDE COMMUNE :	
Autofinancement (20%)	30 138,23 €
Emprunts	.....€
TOTAL FINANCEMENT H.T.	120 552,91 €

### II – Ordre du jour conseil municipal

#### 1 Communauté de communes : Dispositif coup de pouce

Monsieur le Maire présente le dispositif de la Communauté de commune du Pays de St Eloy dans sa démarche auprès des entreprises de son territoire. Il rappelle à l'assemblée que ce dispositif est à

l'initiative de l'Etat, du Conseil Régional et qu'il est porté par les EPCI.

Dans un second temps il rappelle les modalités d'attribution communiqués par la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire, précise qu'il s'agit d'une opération en co-financement avec l'EPCI à hauteur de 50 %, de chacune des parties, des sommes versées. Il est évoqué de sommes comme 1000 et 500 euros qui pourront être perçu par les entreprises. Seulement une partie des entreprises seront éligibles, elles doivent être de type bar restaurants, hôtels ou commerces non essentiels.

Plusieurs élus soulèvent la question des autres entreprises touchés mais qui ne rentrent pas dans ce cadre (caviste, associations avec salariés, entreprises de spectacles, artisans...).

Monsieur le Maire indique que cette question sera évoquée avec la communauté de communes afin de savoir quels sont les autres dispositifs existants, afin que la totalité du tissu économique de la commune puisse bénéficier d'une aide.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote pour la participation de la commune à ce dispositif, avec l'information à toutes les entreprises ayant droit au versement de celui-ci.

## **2 - Adhésion association ORACLE**

La commune a rencontré l'association Oracle, qui prête des expositions aux collectivités membres, dans le cas de notre commune le montant de l'adhésion serait approximativement de 34 € soit 0.045 €/habitant.

Dans une politique de Culture et de Divertissement il est demandé à l'assemblée de délibérer sur l'adhésion à cette association ou non pour un an. Il est possible d'accueillir plusieurs expositions chaque année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote pour l'adhésion à cette association pour une durée de 1 an.

## **3 - Changement de statuts du SIEG**

Il nous a été communiqué par courrier en date du 15 juillet 2021, que le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) du Puy-de-Dôme avait voté la modification des statuts de celui-ci. Il s'avère comme expliqué sur le dit courrier, que le SIEG souhaite changer définitivement de nom pour « Territoire Energie Puy de Dôme » en rejoignant la marque nationale. Dans ces changements y seront aussi noté la fusion de certaines communes présentes sur le territoire du Syndicat et donc de la modification du nom de certains Secteur Intercommunaux d'Energie.

Dans cette modification de statuts y sera aussi intégré les adhérent à la compétence IRVE (pose de bornes de recharges électriques).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote la modification des statuts du syndicat.

## **4 - Désignation Délégué SIRB**

Après démission de Madame Gourdy Agnès de son poste de délégué au SIRB, il convient que le conseil municipal désigne un nouveau délégué pour représenter la commune au sein de ce syndicat.

Personne au sein de l'assemblée ne s'est prononcé, Monsieur le Maire assurera le poste de représentant jusqu'à une nouvelle délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'occupation du poste de délégué au SIRB par Monsieur le Maire, Bernard FAVIER.

## **5 - Loyer ancienne perception**

L'ancienne perception située route des fades est louée depuis octobre 2004 à la même famille. Le loyer actuel est de 483.12 € (pour 97 m<sup>2</sup>) et doit être réévalué annuellement.

Monsieur le Maire, rappelle la situation de Madame VISTE, Monsieur GOUYON ajoute qu'aucuns travaux n'ont été fait depuis leur entrée dans le logement et que celui-ci mériterait d'être évalué pour envisager de commencer à réfléchir au projet.

Monsieur le Maire, propose à l'assemblée de se positionner sur la non-augmentation du loyer des actuels locataires, et de commencer à faire à l'étude des travaux nécessaires dans ce bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte la non-augmentation du loyer de Madame VISTE Sandrine
- De commencer à étudier les travaux nécessaires de ce bâtiment.

## **6 - Subvention pachamama**

Après vérifications il s'avère que l'association n'a pas touchée la subvention de 200 € qui est versée lors de la création de chaque association communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le versement de la subvention à l'association Pachamama.

## **7 - Demande achat terrain Courtine**

M. et Mme Bonhomme ainsi que M. et Mme LUPU propriétaires des 2 maisons mitoyennes situées dans le hameau de courtine ont fait part à la commune de leur souhait d'acquérir le morceau de parcelle communale passant devant chez eux. Cette parcelle n'est pas cadastrée, elle est actuellement utilisée comme voie communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- La vente du terrain à M. et Mme LUPU ainsi qu'à M. et Mme Bonhomme à conditions que les deux parties et que les autres riverains soient d'accord sur les termes de la vente.
- Autorise Monsieur, le Maire, à signer tout document relatif à ce dossier

## **8 - Demande échange de terrain Grandsaigne**

La commune a été informée par Monsieur Pascal Lamadon de son souhait d'échanger un morceau de son terrain avec celui propriété de la commune (en cours de transfert, la parcelle YH 36).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- L'échange de terrain avec Monsieur Lamadon
- Les frais liés à l'échange étant à la charge de Monsieur Lamadon, demandeur de l'échange,

## 8 – Adressage :

Le bureau d'étude que nous avons sélectionné va passer à la phase terrain, ils seront sur notre commune du lundi 30/08 au vendredi 3/09 afin de procéder.

Il convient pour des questions d'organisation, que le technicien soit accompagné par le conseiller municipal du secteur afin de réaliser les relevés de terrain (prise des coordonnées GPS, information concernant les occupants des habitations, nomination et numérotation des voies).

Les plans sur lesquels vous avez travaillé ont été transmis au bureau d'étude, ils seront en sa possession pour réaliser ces relevés.

### Planning d'adressage terrain

	LUNDI 30/08	MARDI 31/08	MERCREDI 1/09	JEUDI 2/09	VENDREDI 3/09
8H00 – 11H00	Gilles G. (si M.Armando ok)	Gérard M.	Gilles G	Pierrette	
11H00 – 15H00			Claude (=Bernard F.)	Florine	Lionel
15H00 – 18H00	Bernard F	Alexis	Frédérique	Sophie	Agnès
Autre horaire à préciser	Sarah après 18h00		Marie Claude 18h00	Michel F. après 18h00	Patrice après 17h30

## 9 QUESTIONS DIVERSES

### Plan d'aménagement de bourg :

La dernière réunion avec le bureau d'étude a eu lieu le 29 juillet, elle a permis de faire le bilan des questionnaires reçus mais également de voir quelles sont les priorités d'aménagement pour les habitants (en 1 le stationnement, en 2 les espaces verts).

Le bureau d'étude également précisé que dans les deux projets d'aménagement sur lesquels ils ont travaillé, ils ont prévu 27 places de stationnement.

Afin que le bureau d'étude puisse retravailler les plans, il convient que le conseil municipal donne son avis concernant deux points :

- le nombre de stationnement nécessaire sur une journée normale (hors manifestation ou période estivale)
- le lieu de passage de la route (soit tout droit, soit en passant devant l'épicerie)

Après échanges, le conseil municipal valide le passage devant les commerçants (cf scénario 2), avec une route en double sens, en privilégiant l'ajout de places devant les commerces, tout en conservant des espaces verts autour des actuels arbres et de l'église.

Concernant le nombre de stationnement, le relevé des besoins est en cours, en distinguant les besoins permanents (riverains de la place) et les besoins occasionnels (clients des commerces). Par ailleurs, et afin de désengorger la place durant la période estivale, il est évoqué la possibilité d'aménager la bande de terrain propriété de la commune située en face de la salle des fêtes (randonneurs, camping-cars...).

Monsieur le maire indique qu'il a rencontré les services du département, ils peuvent en effet réaliser une étude de traverse de bourg, mais également être AMO pour le projet étant donné que des voies

départementales sont à proximité.

### Demande de prêt de vaisselle :

La commune a déjà mis en place le prêt de tables et de chaises à destination des habitants et des associations.

Nous avons été sollicités à plusieurs reprises dans le cadre de ces prêts pour également mettre à disposition de la vaisselle (assiettes, verres et couverts).

Le conseil municipal valide la mise en place de ce prêt, la vaisselle sera celle de la colonie, la commission travaux se réunira afin de définir les modalités de prêt (tarifs...).

### Forum des associations

En septembre dernier, la municipalité avait organisé le forum des associations sur le site de la colonie. Il convient donc de savoir si le conseil municipal souhaite renouveler cette manifestation.

Après échange entre les élus, il est décidé en 1<sup>er</sup> lieu d'interroger les habitants et les associations s'ils souhaitent de nouveau participer. Si tel est le cas, le forum pourra être organisé au printemps 2022.

### INFOS / REUNIONS / INVITATIONS :

- Rencontre avec les services du Département afin de savoir s'ils ont la volonté d'aménager le carrefour des Chaussades, maintenant que les restes de la construction ont été évacués.
- La société Roux basée à Issoire, va commencer le lundi 30 août les travaux d'enfouissement des réseaux HTA et ce jusqu'au 29 octobre prochain
- Le SICTOM a proposé à la commune l'installation d'une autre colonne de verre, il convient de définir son lieu d'implantation. Le conseil municipal décide de l'implanter à la salle des fêtes.
- Ramassage de plaques d'amiante le 30 septembre dans les déchetteries du SICTOM
- Semaine du 13 septembre : Intervention Sioule et Morge pour le contrôle des poteaux incendies
  
- Samedi 18 septembre à 10h00 : Réunion des maires ruraux à St Georges ès allier
- Samedi 25 septembre à 10h00 : Assemblée générale association Oracle à Clermont-Ferrand
- Samedi 25 septembre à 19h00 : Soirée de remerciements Fête de l'amitié

### TRAVAUX A FAIRE DANS LES VILLAGES ET LA COMMUNE / LES EMPLOYES

Michel Fontenil indique qu'il y a un souci avec l'éclairage public au Bladeix, une déclaration sera faite pour qu'une intervention ai lieu rapidement.

La mairie a reçu une demande de taillage du tilleul situé à Beaufessoux, le point sera fait avec les riverains.

Frédérique Desauois indique qu'il y a une branche sur les câbles route de Bargheon, le propriétaire devra procéder au taillage de l'arbre.

Sarah Guilbert indique que le chemin jouxtant sa propriété commence à se refermer faute de taillage, Florine Lorans et Pierrette Alves indiquent que c'est également le cas dans leurs secteurs. M. le Maire indique qu'un point global doit être fait afin de savoir qui doit entretenir quel chemin (commune, riverains ou utilisateurs).

### RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES SYNDICATS

#### ❖ COMMISSIONS

Voirie, assainissement :

Bâtiments communaux : Gilles Gouyon indique que la dernière cavurne présente dans le cimetière a été vendue. Il propose de faire une demande de devis auprès de la société qui avait posé la 1<sup>ère</sup> afin de pouvoir répondre aux prochaines demandes d'achat.

Matériel communal : Réfléchir ou reprendre le chemin allant à la table de pique-nique de la cascade, car le matériel de tonte s'abîme compte tenu de l'état du chemin.

Commission Appel d'Offre :

Ecole - Cantine : La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre, la commission menus s'est réunie, les menus sont prévus jusqu'aux prochaines vacances scolaires.

Information : Relancer les fiches d'informations car les habitants sont demandeurs. Les projets en cours pourront y être abordés (fin des travaux à la salle des fêtes, adressage, aménagement du bourg, marchés d'été, estivales de la colonie, école ...). La réunion concernant le bulletin municipal devra être programmée en septembre.

Budget :

Vie communale :

Marché de Noël : Faire le point avec l'APE et l'école, 20 exposants sont intéressés pour venir, il faudrait leur donner la date dès qu'elle sera définie.

Marché d'été : Bilan positif, les exposants sont contents, même s'il y a eu moins de monde que l'année dernière. Ils regrettent qu'il n'y ait pas eu de buvette au mois d'août car cela rendait le marché plus convivial.

Marché du dimanche : Des exposants du marché d'été souhaitent continuer à venir sur la commune, ils aimeraient pouvoir venir le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois. Une communication sera faite en ce sens.

Remise des prix « Maisons fleuries » le 15 septembre à 19h00 salle des associations

Tourisme et Patrimoine :

Inauguration du chemin du temple à prévoir

Signalétique : point à prévoir pour commander de nouveaux panneaux (points pique-nique, arrêt de bus..)

❖ SYNDICATS

SIRB :

SICTOM : Voir leurs services pour savoir à quand la colonne double flux va arriver

EPF/SMAF:

SMADC:

SIV MENAT :

SIEG : Réunion le 16 octobre

SIAEP SIOULE ET MORGE : Visite des installations prévue le 9 octobre

MISSION LOCALE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES : Arrivée et rencontre du nouveau DGS

Prochaine réunion le : vendredi 24 septembre